RETRO

formidables, qu'il nous a fallu endiguer. Nous déplorons, comme tout le monde, que ces phénomènes inséparables de notre vie économique, se produisent avec une fréquence également préjudiciable au bien-être des ouvriers et au développement de notre industrie. Nous sommes d'autant plus fondé à le déplorer devant vous, au milieu de vos populations jadis si paisibles, que vos grèves agricoles commencées avec calme et sur un mode pacifique ont dégénéré promptement sur quelques points en mouvements désordonnés et même en attentats contre la liberté des travailleurs.

Toutefois, obligés de subir cet apprentissage laborieux de la liberté des syndicats, nous pouvons nous féliciter de l'avoir contenue, autant que faire se pouvait, dans les limites de la légalité. Avec une mauvaise foi qui se retrouve dans la plupart des attaques dont nous sommes l'objet, l'opposition a prétendu que nous nous montrions pour les émeutiers d'une indulgence inépuisable. Messieurs où et quand avons-nous laissé l'émeute se manifester impunément? Ferait-on allusion, par hasard, aux soulèvements illégaux et violents que les congrégations et leurs défenseurs ont provoqués systématiquement dans certains départements à l'occasion de la fermeture des établissements congréganistes? Là, comme ailleurs, nous avons défendu l'ordre contre les gens qui le troublaient. (Applaudissements vifs et répétés.)

Il est d'ailleurs, vous le savez, messieurs, un critérium infaillible du bon ordre et de la marche normale des affaires : c'est l'état financier du pays. Est-ce que notre crédit public ne supporte pas avantageusement la comparaison avec le crédit public de toute autre puissance? Dans la crise continue qui a sévi pendant quelques années sur le monde des affaires, la rente française a fait preuve d'une solidité hors pair. Elle a été beaucoup moins touchée par les baisses accidentelles que les autres valeurs. On n'a qu'à regarder les bons du Trésor, les obligations à terme et généralement les emprunts contractés par les autres gouvernements, par l'Angleterre, par exemple, pour s'apercevoir qu'on les a émis à des taux plus élevés que chez nous. (Bravos.)

Quand nous avons pris le pouvoir, nos budgets étaient en déficit par suite de réformes fiscales qui avaient profondément ébranlé certains intérêts et restreint considérablement certaines consommations. Depuis lors, nos finances ont été remises sur pied, autant par nos économies que par d'autres mesures, et l'équilibre budgétaire a été réalisé d'une façon effective sans le moindre artifice.

Messieurs, si notre politique intérieure, financière ou autre défie la critique impartiale, notre politique extérieure est un sujet d'envie, et j'ose dire d'admiration, pour l'univers entier. Ah! sans doute, nous ne rêvons pas, comme d'autres, la gloire des batailles, nous ne courons pas après les aventures guerrières et les conquêtes coloniales. Nous avons la modestie de penser que nous agissons sagement en utilisant les territoires conquis avant de songer à d'autres agrandissements. (Vifs applaudissements.)

Mais nous avons la joie patriotique de constater que jamais la France n'a joui dans le monde d'une plus grande considération et d'un plus grand respect. Jamais son alliance et son amitié n'ont été plus appréciées ni plus recherchées. Jamais la franchise et la loyauté de sa diplomatie n'ont été plus hautement reconnues. Jamais ses conseils, inspirés par le constant souci de la paix du monde, n'ont été écoutés avec plus de déférence. (Double salve d'applaudissements.)

Messieurs, je me garderai bien d'en faire honneur uniquement, ni même, si vous le voulez, principalement au ministère actuel. Mais on me concédera bien que, si les ministères antérieurs ont eu une part légitime dans la situation que je signale, le ministère actuel est bien venu à revendiquer la sienne, et peut-être ne sera-t-il pas taxé de fatuité, s'il l'estime prépondérante.

En tous cas, c'est lui qui a eu le mérite de signer les premiers traités d'arbitrage, qui ont donné corps aux doctrines de paix théoriquement émises par la Conférence de la Haye. Et, non content d'apposer la signature de la France au bas de ces traités, il en a pris occasion pour faire disparaître entre l'Angleterre et nous, les causes anciennes ou nouvelles de conflits toujours à craindre. Si l'opposition nous refuse son approbation, nous nous en consolerons facilement au spectacle de la joie sincère que les peuples témoignent de la tendance pacifique de notre diplomatie. (Bravos répétés).

Notre alliée, la Russie, confiante dans la solidité des liens qui nous unissent à elle, a été la première à se réjouir de nos efforts pour nous rapprocher d'autres puissances.

L'Angleterre, reconnaissante de l'accueil digne et cordial que nous avons fait à son roi, a battu des mains à l'annonce de nos accords nouveaux avec elle. Nous avons encore dans l'oreille les acclamations enthousiastes qui ont salué dans la capitale de l'Italie le président vénéré de cette République française que la réaction cléricale affectait de représenter aux Italiens comme une secrète ennemie de leur unité nationale. (Vifs applaudissements.)

Ce qui nous charme le plus en tout cela, ce qui fait battre le plus vivement nos cœurs, c'est que les sentiments intimes des peuples sont en harmonie complète avec les vues de la diplomatie pour regarder les conventions nouvelles, non seulement comme des gages assurés, mais aussi comme des instruments efficaces d'une paix universelle. Car, en dépit des bruits de guerre qui retentissent au loin, la paix demeure notre premier besoin comme notre ferme résolution. (Nouveaux applaudissements.)

Messieurs, en nous enorgueillissant à bon droit des résultats de notre politique, nous n'oublions pas que c'est à vous surtout, électeurs républicains, à la majorité formée de vos élus que nous devons en rapporter l'honneur. Votre union a fait notre force. (Assentiment.)

Vous avez fermé l'oreille aux alarmes feintes d'une opposition systématique, qui se faisait un prétexte de nos luttes intérieures contre le cléricalisme, pour nous condamner à l'impuissance en matière de politique étrangère. Les événements vous ont donné pleinement raison. Vous pouvez aujourd'hui vous montrer fiers de votre œuvre. Quand l'impartiale histoire comparera la législature en cours aux législatures qui l'ont précédée, elle dira en toute justice qu'aucune période parlementaire ne présente à son actif un plus bel ensemble de résolutions viriles, de mesures généreuses et de triomphes pacifiques. (Triple salve d'applaudissements.)

Vous le direz aussi à votre manière, électeurs, vous le direz dans huit jours par votre bulletin de vote, en interdisant à la réaction cléricale et nationaliste l'accès des assemblées départementales et en inscrivant une victoire démocratique de plus au livre d'or des victoires de la République. (Applaudissements prolongés.)

Messieurs, je lève mon verre en l'honneur de la ville de Carcassonne. Je remercie cette cité si ardemment républicaine, si justement fière du grand citoyen, à l'esprit libre et vigoureux, à l'âme chaude, qui avait nom Omer Sarraut, un nom encore si bien porté aujourd'hui, de l'accueil enthousiaste qu'elle a fait aux deux membres du cabinet qui représente le gouvernement de défense et d'action républicaines. Je la remercie aussi de m'avoir fourni l'occasion de célébrer d'avance notre victoire de dimanche prochain. Et cette victoire, je la caractérise en deux mots : Je bois à la prise de possession par la démocratie de celles de nos assemblées départementales que la réaction dispute encore désespérément à la République. (Les convives debout, éclatent en applaudissements aux cris mille fois répétés de : Vive Combes! Vive la République démocratique!)

Dans la soirée, le président du conseil et le ministre de la guerre se sont rendus sur une terrasse du quartier de cavalerie d'où ils ont assisté au spectacle curieux de l'embrasement de la vieille cité de Carcassonne.

A neuf heures quarante-cinq, les ministres ont quitté Carcassonne.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Conseils généraux

LOT. — Dans le canton de Castelnau-Montratier, M. de Monzie, chef du cabinet du ministre de l'instruction publique, est élu conseiller général contre le docteur Bressières, ancien conseiller, antiministériel.

VIENNE. — Dans le canton de Poitiers-Sud, M. Menayer, républicain ministériel, est élu par 1,385 voix.

CHER. — M. Henry Maret, député radical dissident, adresse aux électeurs du canton de Sancergues une lettre où il déclare qu'il ne se représentera pas aux élections du 31 juillet comme conseiller général sortant, estimant « qu'il vaut mieux que les mandats soient partagés ».

Le comité radical du canton s'était, il y a quelques jours, prononcé contre la candidature de M. Henry Maret.

NOUVELLES DU JOUR

Mme Loubet, accompagnée de son plus jeune fils, a quitté Paris, hier soir, se rendant dans la Drôme.

Le président de la République, ainsi que nous l'avons annoncé, partira très probablement jeudi.

M. Doumergue, ministre des colonies, est venu, hier, inaugurer la digue-promenade de Fécamp; il a salué l'administration municipale républicaine et félicité le maire, M. Dugué, qui, sans nouvelles charges pour les contribuables, ont pu en réaliser la construction.

M. Doumergue a visité ensuite une sécherie de morues et, à cette occasion, il a félicité les négociants de Fécamp de leur initiative.

Le soir, a eu lieu un banquet de 700 couverts au Val-aux-Clercs. Dans un toast, le ministre s'est félicité que Fécamp soit si profondément attaché aux institutions républicaines.

Hier ont eu lieu les élections pour le renouvellement partiel du conseil de prud'hommes des métaux et industries diverses par suite de la mort de M. Houry et de la démission de M. Heppenheimer à la suite de son élection au Conseil municipal.

Ont été élus M. Dain, 2,223 voix, et M. Bourgeois, 401 voix.

Pour la première fois en matière d'élections prud'homales, une des sections de vote a été présidée par un chef de bureau à la préfecture de la Seine. En effet, jusqu'à présent, c'était au maire ou à l'un des adjoints de l'arrondissement qu'était dévolu le soin de présider aux opérations électorales. Aucun des membres de la municipalité ne s'étant trouvé disponible, le préfet de la Seine, après avis conforme du ministère de l'intérieur, a délégué à la présidence un fonctionnaire de la préfecture.

Le *Socialiste*, organe hebdomadaire du parti socialiste de France (guesdistes et blanquistes), annonce que M. Zévaès, député de Grenoble, après avoir été exclu du parti guesdiste, vient de l'être du parti socialiste de Grenoble, qu'il avait fondé.

Il publie l'ordre du jour suivant qui formule cette exclusion et en donne les motifs :

Le comité exécutif du parti socialiste de Grenoble, réuni en séance extraordinaire, le dimanche 10 juillet, à huit heures du matin :

Vu le procès verbal de l'assemblée générale du 15 avril, lui conférant en temps d'élections le pouvoir d'exclusion du parti;

Considérant que Zévaès pose sa candidature au canton sud, enfreignant ainsi les décisions du congrès cantonal du 28 juin;

Considérant qu'il a pris, au cours de la séance du congrès, l'engagement d'honneur de s'incliner devant les décisions de cette assemblée;

Considérant enfin que, par un coup de force, il vient de s'emparer de l'*Ami du Peuple*, propriété de la fédération, organe de tous les militants;

Flétrit et exclut Zévaès du parti socialiste de Grenoble, dont il a été l'un des fondateurs.

Le comité exécutif du parti socialiste de Grenoble.

Une manifestation a eu lieu, hier, à Troyes, à l'occasion de la distribution des prix aux élèves des écoles des frères de la doctrine chrétienne. Un millier de personnes, femmes et enfants, chantaient et criaient : « Vive la liberté! »

Une contre-manifestation s'est formée. La police a dû intervenir. Plusieurs arrestations ont été opérées, mais une seule a été maintenue.

La commission du pari mutuel a alloué, sur les fonds mis à sa disposition, cinquante mille francs à la ville de Rochefort, pour l'agrandissement de son hôpital.

LES GRÈVES

On nous télégraphie de Brest :

Le sous-préfet de Brest, après avoir longuement entretenu les grévistes de l'usine de tramways, d'accord avec les membres de la municipalité présents, leur a proposé d'envoyer la dépêche suivante aux directeurs de l'exploitation des tramways :

Sur l'intervention du sous-préfet, au nom des communes desservies par le réseau, tous les employés consentent et déclarent reprendre le travail dès maintenant, convaincus que vous examinerez avec bienveillance leurs revendications et que vous tiendrez compte des promesses faites en ce qui concerne le renvoi des employés.

Le sous-préfet de Brest et les maires vous transmettront une pétition que vous aurez à étudier. Il s'agit donc seulement d'une prolongation de délai qui avait été donné pour midi et qui doit être étendu jusqu'au soir. Le directeur déclarant ne pouvoir transmettre ce télégramme, je le signe, certain d'avance que quelques heures de retard dans l'adhésion de vos employés ne pourraient vous empêcher de participer au complet apaisement. Vous leur aviez accordé, d'ailleurs, vingt-quatre heures pour prendre une décision, temps qui était insuffisant.

TOUREL.

Afin de montrer la pleine confiance qu'il avait dans la sagesse des grévistes, le sous-préfet a donné l'ordre aux troupes de regagner leurs casernements. Ajoutons, en terminant, que toutes les personnes qui avaient été arrêtées ont été relâchées.

A Morlaix, les entrepreneurs du bâtiment refusent formellement de se rendre à la convocation en conciliation du juge de paix et ont déclaré maintenir le *statu quo*.

On nous télégraphie de Calais :

La grève des ouvriers teinturiers et apprêteurs de tulles et dentelles mécaniques de Caudry dure depuis bientôt deux mois.

En vue d'empêcher l'encombrement des magasins par le produit de la fabrication journalière, un bon nombre de fabricants ont décidé de fermer leurs usines jusqu'à la reprise du travail par les teinturiers et les apprêteurs.

AU JOUR LE JOUR

Le ballon captif de la porte Maillot emporté par l'orage

Nous avons annoncé, hier, que la violente bourrasque de vent qui a sévi sur la région parisienne quelques minutes avant l'orage de l'après-midi avait emporté le ballon captif de la porte Maillot dont la nacelle contenait dix personnes. Après une ascension libre des plus mouvementées ce ballon est venu s'abattre sans accident grave à Clichy, dans la propriété de M. Maës.

Les nombreux promeneurs essaimés sur les coteaux de Suresnes et de Saint-Cloud, d'où le ballon est constamment visible, ont pu se rendre compte des péripéties de l'accident. Le ballon, qui s'était élevé comme d'habitude à une hauteur de 250 à 300 mètres, effectuait sa descente sous le ciel chargé de nuages noirs. Brusquement, une violente rafale souffla du sud, soulevant des tourbillons de poussière et courbant les arbres sur son passage. Le ballon, qui n'était pas éloigné du sol à cet instant, fit un bond prodigieux dans l'espace. Le câble qui le retenait à son treuil d'attache venait de se rompre, et en quelques secondes l'aérostat avait atteint les nuages au-dessus de Neuilly et s'y enfonçait, bientôt perdu de vue par des milliers de spectateurs angoissés.

Peu après, il réapparaissait au-dessus de Levallois-Perret, d'Asnières et de Clichy, où il atterrissait après une chute vertigineuse. Immédiatement entouré par des personnes de la localité, les dix voyageurs qui y avaient pris place étaient l'objet des secours les plus empressés. Par bonheur, aucun n'avait perdu la vie.

Voici, d'ailleurs, le récit que, quelques instants après la descente, faisait de cette tragique ascension le pilote de l'aérostat, M. Léon Lair :

— Je faisais ma cinquième ascension depuis le commencement de l'après-midi. La montée s'était effectuée sans incident bien que le vent qui commençait à souffler avec violence nous eût un peu secoués. J'étais sans inquiétude car si l'orage devenait menaçant, le treuil à vapeur pouvait ramener l'aérostat vers le sol avec rapidité. Mais, à cinquante mètres de terre, deux rafales nous assaillirent coup sur coup et le ballon fut couché sur les maisons du boulevard Pereire.

» Je vois le danger, je sonne. Le ballon se relève et se met à tourner comme une toupie.

» — Qu'est-ce qui nous arrive donc? me demande une dame qui était dans la nacelle.

» — Rien. Ça va se passer.

» Mais, une minute après, la même chose se reproduit et la corde de sûreté cette fois casse... Le ballon devant s'élever plusieurs fois par jour était gonflé en conséquence. Sa force ascensionnelle était considérable. Aussi, une fois délivré, est-il monté comme un boulet de canon. Quand nous avons eu franchi les nuages, la dilatation sous l'influence du soleil a été d'une rapidité telle que l'enveloppe n'a pu résister à la pression intérieure. Bien que j'eusse ouvert la soupape, il a éclaté.

A ce moment, nous étions certainement à 5,000 mètres. La descente a commencé, rapide comme avait été l'ascension. J'ai jeté tout mon lest pour l'atténuer, mais cela ne suffisait pas, et si le taffetas anglais, se rabattant, n'eût pas retardé notre chute, nous étions perdus.

Avec l'aide d'un brigadier de dragons qui était au nombre de mes passagers et qui avait conservé tout son sang-froid, j'ai fait monter les voyageurs au-dessus de la nacelle; ils s'accrochèrent au cercle de suspension pour éviter un choc direct. Nous avons alors attendu la fin de l'aventure.

A chaque instant nous nous attendions à tomber sur une maison. Nous apercevions la foule qui s'agitait au-dessous de nous; nous entendions même par moments les cris de terreur qu'elle poussait. Nous, nous n'en poussions pas, car je dois cette justice à mes passagers, et notamment à la dame, qu'ils ont fait preuve d'un calme merveilleux.

Cette dame m'a même demandé :

— Est-ce que nous n'allons pas bientôt atterrir?

— Bientôt, madame; tout danger est passé. Nous n'avons plus rien à craindre.

Et le brigadier de dragons s'est écrié joyeusement :

— Ça y est, nous y sommes!

Nous y étions en effet. Notre nacelle heurtait un mur et nous nous accrochions.

Sans la précaution prise par le pilote, M. Lair, de faire s'accrocher les passagers aux cordages et au cercle de suspension, cette ascension mouvementée aurait eu une fin tragique. La nacelle est venue, en effet, heurter avec une violence extrême la crête du mur qui enclôt le parc de M. Maës, teinturier, au bout de la rue Pasteur, et elle rebondit. L'enveloppe, au contraire, s'étant accrochée dans les branches d'un grand arbre, les passagers furent maintenus dans les mailles du filet.

Se croyant sauvés, ils descendirent de leurs cordages et se laissèrent glisser dans la nacelle tendant les bras aux gens accourus pour leur porter secours. Mais la nacelle céda sous leur poids et retomba lourdement sur le pavé de la rue. Un des passagers, M. Chavariaga, reçut un coup qui lui luxa la colonne vertébrale; les neuf autres personnes furent jetées pêle-mêle sur le sol d'où on les releva étourdies, contusionnées, mais sans blessure grave.

Transportés chez un marchand de vin, les passagers furent ranimés par des frictions d'alcool. Deux médecins, les docteurs Maroyer et Trotenki, vinrent bientôt leur donner des soins. Sauf M. Elias Chavariaga, sujet américain, demeurant rue Saint-Roch, à l'hôtel d'Astorg, à Paris, qu'il fallut faire transporter à l'hôpital Beaujon, les autres passagers purent être reconduits chez eux en voiture. Ce sont :

Mme Helton, 7, rue Joubert, à Paris, légèrement contusionnée.

M. Vincent Harry, 3, rue Miromesnil, légères contusions.

M. Jules Boucaux, demeurant à Paris, contusions légères.

M. Legrand, sans adresse, contusion du tibia droit et lésions internes.

M. Louis Genevos, 189, faubourg Poissonnière, quelques contusions sans gravité.

M. Marcel Schulmeister, brigadier au 7e escadron de dragons à Fontainebleau, sans blessures.

M. Louis Winsach, 30, boulevard Malesherbes, à Paris, contusions légères.

L'enfant Morice, demeurant rue Perronnet, à Neuilly, contusions multiples.

Et, enfin, M. Lair, capitaine-aéronaute qui dirigeait le ballon, qui a eu l'épaule gauche luxée.

Les passagers interrogés sur leurs impressions, avouent qu'ils n'ont pas gardé tout le temps de l'ascension cette tranquille assurance dont les loue le pilote. Un d'eux nous a dit :

Vous ne sauriez croire quelle impression pénible nous avons d'abord éprouvée lorsque, sous les rafales du vent, le ballon et sa nacelle se sont inclinés au-dessus des maisons du boulevard Pereire. Nous avions la crainte d'être broyés contre les toits ou d'être culbutés sur le sol.

Quand, après la rupture du câble, le ballon a repris son aplomb nous avons eu un moment de soulagement. Mais cette assurance n'a pas été de longue durée : nous montions à une vitesse vraiment inquiétante. Quelqu'un parlait, dans son effroi, de sauter de la nacelle! Le capitaine a dû subir plus d'une apostrophe un peu vive. Il n'en a pas moins gardé un calme auquel je dois rendre justice.

— Que personne ne bouge! Il n'y a pas de danger si vous m'obéissez! répétait M. Lair, impassible.

Le brigadier de dragons qui était avec nous, suivant les instructions du capitaine, s'élança dans les cordages et, s'installant dans le cercle, il sectionna avec son couteau l'appendice et il fit de larges entailles dans l'enveloppe pour permettre au gaz de s'échapper. Le courage de ce brigadier nous en a imposé. L'enfant qui était dans la nacelle avec nous pleurait en disant qu'il avait « froid ».

La descente fut terrible. J'avoue avoir éprouvé pendant quelques secondes la plus vive terreur que j'aie jamais ressentie. Nous avions presque tous un irrésistible désir de nous jeter dans le vide comme si nous eussions éprouvé un moindre danger qu'à être emporté dans les cordages du ballon. Le capitaine criait : « Maintenez le premier qui bouge. »

Cet effroi ressenti par les passagers s'est manifesté chez deux d'entre eux, après l'atterrissage, par une fuite éperdue à travers les rues de Clichy.

Les débris du ballon ont été enlevés de la propriété de M. Maës par le personnel de l'aérodrome de la Porte-Maillot. Il a fallu abattre l'arbre aux branches duquel l'enveloppe s'était accrochée.

Le commissaire de police de Clichy qui avait dirigé le sauvetage des passagers a procédé à une enquête sommaire sur les causes de l'accident. Mais c'est le commissaire de police de Neuilly qui a été chargé de recueillir les dépositions du pilote et des voyageurs, et de faire l'enquête qui permettra d'établir les responsabilités.

Détail original : lorsque le pilote rentra, dans la soirée, au music-hall de la Porte-Maillot, le public l'acclama. Il dut paraître sur la scène, et l'orchestre joua la *Marseillaise*.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi, 25 juillet. — Les orages que la situation atmosphérique nous faisait prévoir hier matin ont éclaté dans l'après-midi et la nuit suivante sur toute la France. Ils été particulièrement violents sur la région parisienne, où le tonnerre a été presque continu à partir de 2 h. 30 de l'après-midi.

Un coup de vent d'une violence extrême s'est produit à Paris avant l'orage : on a noté à la Tour Eiffel une vitesse maximum de 35 m. 6 par seconde à 3 h. 30 du soir.

La situation est encore très troublée ce matin dans l'ouest de l'Europe; une dépression couvre le nord-ouest de la France et le sud des Iles Britanniques, avec un minimum barométrique de 753 mm. à l'entrée de la Manche.

En France, des averses orageuses sont encore probables; elles seront suivies d'une baisse de température.

A la Tour Eiffel : maximum, 28°1 le 24, à 1 h. du soir; minimum, 14°7 le 25 à 2 h. du matin.

Baromètre, à 7 heures du matin, 755 mm. 8; en baisse à 10 heures.

Situation particulière aux ports

La mer est belle ou peu agitée généralement.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Lundi 25 juillet 1904 midi. — La journée de dimanche a été encore très chaude, les maxima ont atteint de 31° à 32°. Depuis le 6 juillet, la température moyenne de chaque jour est constamment supérieure à la normale. Depuis hier il y a eu sur notre région trois orages, le premier beaucoup plus important que les autres a éclaté à 3 heures de l'après-midi, le premier coup de tonnerre a été entendu au sud-est. Dès midi le ciel avait pris un aspect orageux, un cirro-stratus venant d'ouest 35° sud augmentait très rapidement de densité en donnant naissance aux nuages, second avis, précurseurs de l'orage. Un phénomène plus particulier a été constaté dans toute la région : un nuage de poussière d'une intensité telle qu'au moment de son passage il limitait la visibilité à moins d'une centaine de mètres, a traversé Paris avec une vitesse excessive. Le vent qui jusque-là était faible (4 à 5 mètres par seconde) s'est élevé brusquement à 3 h. 25 à 15 mètres, vitesse qui s'est maintenue pendant 2 minutes; à Montsouris le coup de vent a été un peu moins fort qu'à la tour St-Jacques.

Aussitôt après le passage de ce nuage de poussière, le vent diminuait rapidement, et la pluie a commencé; elle a donné en moyenne 9 à 10 millimètres d'eau en 40 minutes, et par place il est tombé un peu de grêle. Cet orage, au cours duquel il a fréquemment tonné et éclairé, a déterminé un abaissement de la température de 12° en moins d'une demi-heure.

Les orages de onze heures du soir et de ce matin deux heures trente-cinq ont été beaucoup plus faibles, et ils ont été également précédés de coups de vent de 8 à 10 mètres par seconde.

Aujourd'hui le ciel est encore nuageux, et à neuf heures vingt des phénomènes optiques d'une intensité lumineuse excessive ont été observés pendant près d'une heure : halo, parhélies, cercles parhéliques, etc. La température est un peu moins élevée, les minima ont varié de 15 à 17° dans la région.

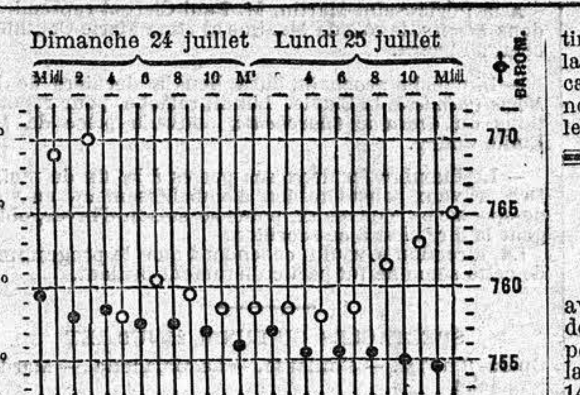

L'ORAGE D'HIER. — La chaleur tropicale qui persistait depuis plusieurs jours faisait présager un orage : il a éclaté hier, vers trois heures de l'après-midi.

L'ouragan a débuté par un coup de vent qui a sévi pendant cinq minutes avec une violence inouïe sur l'ouest de Paris, soulevant des nuages de poussière, décapitant les branches des arbres, arrachant des tuiles, renversant quelques cheminées et emportant tous ces débris dans un tourbillon. Quelques coups de tonnerre ont retenti, mais la foudre n'a causé aucun accident.

A trois heures dix minutes, les nuages qui s'étaient amoncelés sur Paris ont crevé et, jusqu'à quatre heures, une pluie diluvienne a transformé les rues en ruisseaux, notamment à Montmartre, à Ménilmontant et autour de l'Observatoire.

En certains endroits, la bourrasque avait causé quelque panique : au bois de Boulogne, au bois de Vincennes, à la Muette, à Saint-Cloud, les promeneurs avaient déserté précipitamment les pelouses et avaient cherché un abri dans les cafés des environs. Dans le parc des Buttes-Chaumont, une demi-douzaine de Parisiens qui flânaient dans le belvédère élevé au haut du labyrinthe ont été renversés par le vent et se sont relevés légèrement contusionnés.

A quatre heures et demie, après un dernier coup de tonnerre, la pluie a cessé, et l'orage a pris la direction sud-nord.

VICTIMES DE LEUR IMPRUDENCE. — François Hamon, âgé de dix-neuf ans, et Pierre Muller, âgé de vingt ans, tous deux domestiques au petit collège Stanislas, revenaient hier soir de Bellevue, où les élèves de ce collège avaient fait un pique-nique. Ils avaient pris place sur l'impériale du train qui arrive à la gare Montparnasse à huit heures quarante-cinq.

A l'entrée en gare, un voyageur, M. Georges Elchinger, aperçut, étendu sur les marches d'une des voitures, un homme sans connaissance et couvert de sang. M. Besnard, commissaire spécial de la gare, aussitôt prévenu, fit transporter le blessé à l'infirmerie, puis à Necker. On ne tardait pas à savoir que ce blessé était un des deux domestiques du petit collège Stanislas, François Hamon.

Quelques instants plus tard, M. Besnard était prévenu qu'on venait de trouver sur la voie, près du pont qui passe sur la rue du Château, le cadavre de Pierre Muller, le camarade d'Hamon.

On crut d'abord qu'un double assassinat avait été commis, mais l'enquête a révélé que les domestiques, un peu pris de boisson, ont été victimes d'un accident, causé par leur imprudence. Ils avaient voulu jouer à passer sur la toiture du compartiment où ils avaient pris place, et furent frappés par le tablier du pont qui leur fit à tous deux une terrible blessure à la nuque.

Muller, tué sur le coup, était tombé sur la voie, tandis que Hamon roulait sur l'escalier de la voiture où il a été trouvé.

UNE COLLISION DE TRAMWAYS. — Deux tramways de la Compagnie Est-Parisien venant en sens inverse se sont rencontrés hier soir, à onze heures, au garage, rue du Centre. Par suite du choc violent qui s'est produit, dix-huit voyageurs ont été légèrement blessés. Des soins leur ont été donnés sur place; après quoi ils ont été reconduits en voiture à leurs domiciles. Un seul voyageur, M. Charles Cormon, employé de commerce, a été transporté à Lariboisière; il a eu plusieurs côtes brisées. Une enquête est ouverte pour déterminer les causes de ce regrettable accident.

UNE EXPLOSION. — Hier matin, une lingotière, contenant environ 200 kilos de métal en fusion, a fait explosion à l'usine métallurgique de Venthon (Savoie), enlevant plus de 400 mètres de toiture et blessant assez grièvement six ouvriers.

L'explosion s'est produite par suite de l'usure de la lingotière qui a laissé échapper le métal, lequel est tombé dans une cuve d'eau froide.

FIN DE LA GRÈVE DES LIMONADIERS DE BORDEAUX. — La grève des garçons limonadiers-restaurateurs, nous télégraphie-t-on, a duré juste vingt-quatre heures. Hier soir, à la réunion des grévistes à la Bourse du travail, le président du syndicat patronal a lu un document d'après lequel l'entente des patrons avec leur personnel s'est établie sur les bases suivantes :

1° Les frais sont supprimés mais les patrons pourront prélever une somme mensuelle de 5 francs pour la casse.

2° Le tronc sera la propriété exclusive du personnel.

3° Le port de la moustache est facultatif.

4° Indemnité quotidienne de 2 francs pour les garçons de salle qui ne sont pas nourris dans la maison.

Des applaudissements ont accueilli cette lecture, et la reprise immédiate du travail a été votée.

LES EMPLOYÉS DE TOULON ET LE REPOS DOMINICAL. — Des bagarres se sont produites hier matin au cours des manifestations hebdomadaires que font depuis le commencement du mois les employés de commerce et de magasin de Toulon qui demandent le repos du dimanche.

Des manifestants, accompagnés de plusieurs conseillers municipaux socialistes et du bureau du syndicat des travailleurs du port, ont jeté des pierres contre les magasins qui ont dû fermer. Quelques dégâts ont été commis et trois gardiens de la paix ont été blessés. Une arrestation a été opérée, mais n'a pas été maintenue.

Le maire, qui est socialiste, pour donner satisfaction aux employés, a pris un arrêté interdisant les étalages le dimanche.

INFORMATIONS DIVERSES

— Hier a eu lieu, à la mairie du 6e arrondissement, le mariage de M. Félix Roussel, avocat à la Cour d'appel, conseiller municipal de Paris, avec Mlle Pauline Gérard. Les témoins du marié étaient M. de Selves, préfet de la Seine, et M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, représentant M. Lépine. Les témoins de la mariée étaient M. Desplas, président du Conseil municipal, et le docteur Pozzi, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.

— Hier, à Fécamp, grande affluence aux fêtes exceptionnellement brillantes, qui ont été données pour l'inauguration par M. Doumergue, ministre des colonies, de la nouvelle digue-promenade. Les nombreuses personnalités qui assistaient à ces fêtes n'ont pas manqué de faire la visite de l'établissement de la Bénédictine, très heureusement décoré. Tous ont fort apprécié la fraîcheur de la charmante station balnéaire de Fécamp à laquelle il ne manquera plus désormais que le nouveau Casino promis et qui ne saurait tarder à s'élever.

CONSEIL D'ÉTAT

Une erreur de l'Etat

Le maréchal des logis de gendarmerie Nivaggioni avait été mis à la retraite en 1882 avec une pension de 838 francs. Le 21 décembre 1885, il fut nommé portier-consigne du fort de Brimont, dépendant de la place de Reims. A ce titre, il entra en solde le 14 janvier 1886, et continua à toucher sa pension concurremment avec cette solde.

Or, aux termes de la loi du 28 fructidor an VII, nul ne peut à la fois jouir de la solde de retraite et de celle d'activité pour un service permanent. Il est vrai qu'une exception à ce principe avait été apportée en faveur des sous-officiers pourvus d'emplois militaires par une loi du 10 juillet 1874; mais cette exception a été supprimée par une loi du 23 juillet 1881.

Nonobstant ces textes impératifs, l'Etat versa pendant quinze ans à M. Nivaggioni sa solde et sa retraite.

On peut être un excellent gendarme et un portier-consigne impeccable sans être jurisconsulte, et M. Nivaggioni, qui ignorait aussi bien la loi de l'an VII que celle de 1881, continua à recevoir imperturbablement tous les trimestres les sommes que lui payait l'Etat.

Le réveil fut inattendu. En 1902, l'administration des finances s'aperçut de son erreur et, un beau matin, le malheureux retraité reçut une lettre officielle lui prescrivant de reverser à l'Etat les sommes indûment perçues qui se montaient à 13,098 fr. 20.

Les économies d'un portier-consigne ne lui permettent pas de tirer une pareille somme de son portefeuille, et M. Nivaggioni, excipant de ce qu'il croyait être son droit, et en tous les cas de sa bonne foi, a refusé de payer.

Il s'est adressé au Conseil d'Etat qui vient, par un très intéressant arrêt, de lui donner raison.

La haute assemblée, en effet, a déclaré qu'une faute de service peut seule expliquer qu'une semblable erreur ait été commise durant un si long intervalle de temps, et qu'elle engage la responsabilité de l'Etat. Le ministre n'est donc pas fondé à réclamer à M. Nivaggioni une somme importante, à titre de remboursement de nombreux payements qui n'étaient pas de nature à accroître son patrimoine.

C'est donc l'Etat qui a perdu son procès.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Jean Vincent BULLY Eau de Cologne concentrée ARTICLE TOUT SPÉCIAL

BIBLIOGRAPHIE

A. RAQUEZ : *Entrée gratuite*, Saïgon, Claude et Cie.

Sous ce titre sans prétention, l'auteur, dont on connaît déjà un pittoresque et vivant récit de son exploration dans le Laos, a réuni une série de promenades instructives dans les galeries et les jardins de l'Exposition d'Hanoï en 1903. Ce livre est donc, en quelque sorte, un catalogue raisonné, une conférence perpétuelle et familière sur des trésors qui, accumulés à Hanoï durant une trop courte saison, sont maintenant dispersés. Il peut rendre, en ce sens, de réels services aux érudits en matière coloniale et intéresser en même temps les artistes et les simples curieux. C'est aussi un catalogue illustré. Les reproductions photographiques de collections, d'édifices, de types indigènes y abondent. L'ouvrage est précédé d'une préface par M. Pierre Mille et d'une introduction de M. Ganesco.

L'Astronomie des dames, par CAMILLE FLAMMARION. — Chez Ernest Flammarion, éditeur, Paris.

En présentant au public féminin un aimable livre intitulé l'*Astronomie des dames*, M. Camille Flammarion se défend, tout d'abord, d'avoir voulu créer une catégorie d'enseignement astronomique spéciale. C'est peine bien inutile de la part de ce savant, aux leçons et aux conférences duquel les auditrices, en nombre au moins égal, se partagent les places avec les auditeurs. Mais l'auteur a voulu indiquer par là qu'il avait choisi spécialement pour une gracieuse et contemplative clientèle, ce qui lui paraissait le mieux approprié dans son remarquable enseignement astronomique. Il serait superflu de dire qu'il y a parfaitement réussi et qu'il charmera d'innombrables lectrices. Le ciel lui-même s'est mis de la partie en nous gratifiant cette année de toutes sortes de vicissitudes atmosphériques dans lesquelles il est impossible de ne pas soupçonner une influence du grand régime de la mécanique céleste. On parle, un peu partout, des taches du soleil, des étoiles filantes, des planètes, du Soleil, de la Lune, « ce faubourg de notre cité terrestre », comme le dit M. Camille Flammarion. Donc, après avoir lu les douze chapitres, de forme tout à la fois savante et littéraire, dont se compose l'*Astronomie des dames* les lectrices sauront d'une façon très suffisante quelles sont les bases actuelles des grandes études astronomiques sur lesquelles les savants spéciaux échafaudent leurs calculs investigateurs. Elles y trouveront l'aimable envolée que l'auteur leur promet dans sa conclusion : « C'est l'Astronomie qui, en nous donnant des ailes, nous conduit au sanctuaire de la vérité. »

NÉCROLOGIE

M. et Mme Adolphe Schwenk viennent d'avoir la douleur de perdre leur belle-mère et mère, Mme Rosa Jeiteles, décédée à Vienne (Autriche), le 11 juillet dernier.

MES DÉLICES NOUVEAU PARFUM HOUBIGANT, 19, Fg St-Honoré.

LES CHARTREUX

La Chartreuse est favorablement remplacée par la « **Séduisante des Alpes** » et la « **Succulente** » de Cousin de Pontarlier-Francbourg. Ces liqueurs, ainsi que l'**Absinthe Cousin**, qui ont pour base les plantes les plus saines et les plus hygiéniques, se trouvent au Dépôt de la Société d'Hygiène de France, 24, rue du 4-Septembre. — Demander partout les liqueurs « Cousin », les plus fraîches, les plus délicieuses.

DENTIFRICES ANTISEPTIQUES SUPÉRIEURS DE BOTOT Exigez la signat. BOTOT. 17, R. de la Paix. Paris.

LUC-SUR-MER Santé des enfants. Gd casino plage et digue, promenade sans pareilles. Séjour gai, charmant. Toutes distractions.

LA MUSIQUE

Concours du Conservatoire. — La contrebasse. — L'alto. — Le violoncelle. — Le violon. — Le piano. — Le chant. — L'opéra-comique.

« Que faisiez-vous au temps chaud? Je chantais, ne vous déplaise. » Non. J'entendais chanter. J'entendais jouer du piano, du violon, de l'alto, du violoncelle, de la contrebasse. J'étais dans une salle toute petite, toute pleine de foule, inexorablement privée d'air, baignée d'une buée de poussière et de sueur, qui chaque jour devenait plus opaque, plus étouffante et plus méphitique. Et la contrebasse, le violoncelle, l'alto, le violon, le piano, le chant, tout était pareillement fastidieux, insignifiant et scolaire. Et c'était vraiment au temps chaud : au temps le plus chaud de l'année présente, et de l'année dernière, et de beaucoup d'années antérieures. Tout cela vous expliquera, j'espère, qu'il me soit incommode de « danser maintenant », c'est-à-dire de vous conter avec allégresse les concours du Conservatoire : vous ne serez pas surpris que ces journées accablantes inspirent des récits sans passion... Le concours de contrebasse a été un peu moins mauvais qu'il n'avait coutume d'être. Le nouveau professeur a sans doute reconnu qu'il était urgent de rompre avec la tradition de son devancier; ses élèves ont un son plus fort, des attaques plus franches; sous leur archet, la contrebasse est moins faible et moins fade qu'elle n'était autrefois; elle commence à être elle-même, et non plus un violoncelle pâteux et pataud. Mais qu'ils sont loin encore d'avoir la force et la solidité des contrebassistes allemands! La classe d'alto est bonne, ainsi qu'à son ordinaire; cependant on y aperçoit trop d'inclination à faire de l'alto, dont le caractère véritable est d'être sérieux et profond, et qui doit garder sa juste place dans la série des instruments, le rival et presque le pareil du violon pour la légèreté et l'agilité. On arrive ainsi à lui faire perdre ses qualités propres, sans lui en donner d'autres en échange. Cette erreur était déja sensible l'an dernier; dans l'épreuve de cette année, la nature du morceau de concours, encombré de traits de virtuosité et de sons harmoniques, l'a rendue plus manifeste. Ce n'est pas encore un défaut grave; il n'y a là rien de comparable au vice ancien et déplorable de la classe de contrebasse. Mais il est temps de prendre garde. Le concours de violoncelle a produit une excellente élève, qui se nomme Mlle Caponsachi : les juges lui ont décerné un premier prix avec grande raison. J'ai plus de peine à tomber d'accord avec eux sur les autres récompenses qu'ils ont accordées. Il y a au Conservatoire deux classes de violoncelle, et toutes deux ont pour professeurs des virtuoses éminents. Mais les élèves de l'un ont un style sévère, simple et classique; les élèves de l'autre un style joli, brillant, et qui cherche l'effet. L'utilité du violoncelle est, soit d'être un instrument d'orchestre, soit de tenir sa partie dans les chefs-d'œuvre de la musique de chambre, non point du tout de soupirer dans les salons des romances doucereuses, comme ferait un baryton. Il suit de là que l'austère discipline de M. Cros Saint-Ange me paraît préférable à l'enseignement fleuri de M. Lœb. Je regrette que le jury soit d'un autre sentiment, et qu'il ait réservé à des grâces un peu secondaires presque toutes ses faveurs. Je le regrette pour le goût du jury, pour la force de nos orchestres et pour l'avenir de notre musique de chambre.

Les classes de violon sont parmi les meilleures de notre Conservatoire; elles n'ont point démérité. Le concours n'a pourtant pas été l'un des plus éclatants que l'on ait vus depuis quelques années : un bon juste milieu, sans plus. Ce n'est peut-être pas assez pour justifier le nombre effroyable des concurrents. Ils étaient trente-deux l'an dernier; ils ont été trente-quatre cette fois. Encore quelques progrès pareils, et ils seront cinquante; et il faudra comme pour le piano, séparer les hommes et les femmes, et faire deux concours distincts, et passer dans l'étuve du Conservatoire une journée de plus. On cherche en vain la raison de cet incessant accroissement d'un chiffre déjà trop élevé. Ce n'est point que l'instruction des élèves devienne plus parfaite : je vous ai dit tout à l'heure qu'on trouverait aisément dans le passé des concours plus remarquables que celui-ci. Ce n'est point qu'il y ait entre les talents des concurrents tant d'égalité, qu'il soit difficile d'admettre ceux-ci et de rejeter ceux-là : si honnête qu'ait été la moyenne de cette épreuve, on eût aisément désigné une quinzaine de jeunes violonistes qui auraient pu sans dommage attendre l'an prochain pour paraître devant le public. Qu'est-ce alors? Désir des professeurs de présenter le plus grand nombre d'élèves, pour courir la chance d'avoir le plus grand nombre de récompenses; complaisance d'une administration qui n'a jamais résisté qu'aux avis salutaires; l'un et l'autre réunis produisent ces concours effroyables dont l'ennui est le moindre défaut. Car s'il est fâcheux d'accabler le jury et le public sous l'audition trente-quatre fois répétée d'un concerto de Vieuxtemps, trente-quatre fois vide et trente-quatre fois niais, il est plus fâcheux encore d'occuper prématurément aux exercices artificiels et aux vanités des concours de petits violonistes novices, qui devraient se borner à faire d'utiles et modestes gammes dans la solitude et dans l'ombre. Je m'excuse de répéter chaque année les mêmes avis; mais si je dis toujours la même chose, c'est que c'est toujours la même chose. Le jury a décerné d'innombrables récompenses : six premiers prix, six seconds, quatre premiers accessits et cinq seconds. Deux lauréats se détachent de cette foule : M. Elcus, qui a un son et un style excellents, de l'autorité et de la simplicité; et M. Mendels, garçonnet de quatorze ans, qui paraît le plus heureusement doué de tous les concurrents, qui a du charme, de l'élégance, de la délicatesse, et pour qui le violon semble être, non un instrument dont on apprend l'usage à grand'peine, mais un moyen d'expression naturel. Le jury a nommé les premiers M. Mendels et M. Elcus : je n'aurai donc point ici de querelle avec lui... On ne sait pourquoi le Conservatoire a, cette année, rompant avec une tradition vénérable, placé le concours de piano des femmes à la date où il plaçait d'ordinaire celui des hommes. Pensait-il par là introduire quelque variété et quelque divertissement dans les concours? Mais l'unique moyen de les rendre divertissants serait de les supprimer : *lasciate ogni speranza*. Le concours de piano des femmes est un des plus redoutables. Par le nombre des concurrentes d'abord, qui est toujours voisin de la trentaine. Par l'impersonnalité de l'instrument, par cette sonorité sèche, pauvre, monotone, inanimée, que l'on peut supporter un peu de temps, mais qui au bout d'une demi-douzaine d'heures devient intolérable, et grâce à quoi l'on finit par avoir l'illusion de s'être égaré dans une manufacture de pianos mécaniques. Enfin par l'impersonnalité des concurrentes elles-mêmes : ces jeunes filles jouent toutes ou presque toutes de la même façon, avec la même élégance conventionnelle, sans apparence d'une sensibilité originale, ni d'un sens intime de la musique; elles diffèrent bien moins entre elles que ne font les jeunes hommes; elles semblent déjà les maîtresses de piano qu'elles seront plus tard, montrant à une demoiselle bien élevée comment il *faut* jouer le nocturne en *fa* dièze majeur de Chopin, ou bien exécutant, dans une soirée musicale donnée par la mère de leur élève, la sonate le *Retour*, de Beethoven. Par quelles clartés surnaturelles le jury a-t-il bien pu être conduit, lorsque dans la foule de ces petites pianistes il a séparé les seconds accessits des premiers, et les premiers accessits des seconds prix? Ce sont des clartés qui sont invisibles aux regards ordinaires; il faut s'incliner en silence devant ce mystère et ce miracle de discernement. Et je suis d'autant mieux disposé à m'incliner, que, de toutes les concurrentes, une seule, Mlle Schultz, m'a paru posséder un sentiment personnel, de la couleur et de la grâce, et que précisément le jury lui a donné la première de toutes les récompenses. Bon jury! Utile jury! Jury perspicace! Je me confie à lui aveuglément. Et je suis prêt à jurer que par exemple Mlle Beuzon méritait bien le second accessit qu'il lui a décerné, un second accessit exactement, non un premier; et Mlle Le Son un premier accessit, non un second. Ce jury m'inspire la foi du charbonnier.

Le concours de chant des hommes a été exceptionnellement mauvais. Cela n'est pas croyable. Comment a-t-il pu être plus mauvais que de coutume? Il semblait qu'il fût à l'extrémité de l'exécrable, et qu'il lui fallût désespérer d'aller plus loin. On se trompait : il a passé toute espérance... Le meilleur des concurrents se nomme M. Georges Petit. Il est fort novice encore, concourant pour la première fois. Mais il a une assez bonne voix de baryton, et il a chanté d'un style juste, avec franchise et simplicité, un bel air des *Indes galantes*, de Rameau. Il a obtenu un premier accessit. Le premier prix a été attribué à M. Simard, assez bon élève, qui s'est assez bien appliqué, dont la voix, la diction et le style sont également ternes; le second prix à M. Morati, ténor dont on avait l'an dernier remarqué la voix généreuse. J'exprimais alors la crainte qu'après une année encore d'études au Conservatoire, on ne retrouvât cette voix fort amoindrie. C'est chose faite. Croyez que je ne triomphe point de cette prédiction trop facile; il me plairait beaucoup mieux que l'enseignement du Conservatoire, au lieu de ruiner les voix, sût les fortifier; et qu'on n'eût pas le droit de dire, comme certain directeur des Beaux-Arts auquel on recommandait un concurrent qui avait passé quatre années dans les classes de la rue Bergère : « Quatre ans de Conservatoire! Il chante encore! Et il faut qu'il ait la voix solide ». Plusieurs élèves ont partagé avec M. Georges Petit le premier accessit : M. Pérol, dont je ne sais trop que vous dire, tant il est dépourvu de qualités distinctives, et M. Milhau, ténor dont le furieux accent méridional et les vociférations fracassantes ont mis l'assistance en gaieté. Il a de la voix, lui aussi; il en a presque trop. Qu'en adviendra-t-il l'an prochain? MM. François, Corpait, Dupouy, Thirel ont besoin de travailler. De travailler beaucoup... Le concours des femmes a été un peu préférable à celui des hommes. Ces jeunes cantatrices étaient au nombre de vingt-trois. On peut les répartir en divers groupes. Il y a le groupe de celles qui paraissent ne comprendre rien du tout à la musique qu'elles chantent. Une demoiselle brune dit *J'ai perdu mon Eurydice*, ainsi qu'une fade romance de salon. Une jeune femme blonde a chanté l'air de la comtesse au deuxième acte des *Noces de Figaro*, comme la plus insignifiante et la plus inexpressive leçon de solfège; elle n'a pas paru soupçonner un moment que Mozart, en écrivant cet air, n'avait pas pour unique pensée de mettre du noir sur du blanc, mais qu'il voulait dire quelque chose; que ce n'étaient pas là des notes, mais de la musique, et de la poésie. Cette jeune femme a obtenu un second prix; sa façon de comprendre Mozart serait-elle aussi celle du jury? Une jeune personne candide est venue bêler les imprécations de Cassandre, au premier acte de la *Prise de Troie*, à la manière d'un petit mouton sentimental. C'est pourtant en cette même salle du Conservatoire que Mlle Bréval interpréta naguère ces imprécations admirables avec tant de passion et de terreur, avec une force et une beauté tragiques si émouvantes : on n'en retrouve aucun écho. Ce n'est pas aux élèves que je reproche de ne point mieux comprendre ce qu'elles chantent. Mais à quoi songent des professeurs qui laissent leurs élèves chanter Gluck avec cette froideur, Mozart avec cette insignifiance, Berlioz avec cette gentillesse? Sans doute ils ne peuvent créer le talent et l'art. Mais ils peuvent indiquer le style et le sentiment : s'ils ne le font pas, à quoi servent-ils? Un second groupe de cantatrices comprend et exprime à demi. On y trouve Mlle Lamare, qui interpréta un air du *Bon Pasteur* de façon un peu faible, mais assez juste, et Mlle Bourgeois, qui, dans *Iphigénie en Tauride*, révéla de bonnes intentions, et l'application à suivre l'exemple illustre de Mme Caron. Un troisième groupe se compose de celles qui semblent avoir compris. Mlle Mancini a chanté l'air de *Fidelio* d'une voix qui ne suffit pas entièrement à une telle musique, mais non sans intelligence et énergie : elle a été récompensée par un second prix. Mlle Duchêne, dans l'air célèbre de Beethoven, *Perfide! Parjure!* a fait preuve de style et d'émotion dramatique : ayant obtenu le second prix l'an passé, elle ne pouvait prétendre qu'au premier; j'ignore pourquoi on le lui a refusé. On l'a accordé à Mlle Mérentié, qui a interprété le même morceau de concours; et l'on a fort bien fait : Mlle Mérentié a du savoir, du style, de l'accent : c'est, des élèves de cette année, celle qui paraît connaître le mieux son art. Deux des concurrentes ne se laissent ranger dans aucun groupe. L'une est une petite personne qui se nomme Mlle Mathieu; dans un air du *Billet de Loterie*, de Nicolo, elle a ravi les auditeurs par la fraîcheur et la souplesse de sa petite voix, par la grâce naturelle, la jeunesse et l'ingénuité de son chant : elle a eu un second prix. L'autre, qui s'appelle Mlle Lapeyrette, ne sait point du tout chanter encore, mais elle a la plus belle voix qui soit au Conservatoire : une voix de contralto qui est vraiment une grande voix. Qu'en restera-t-il au concours prochain? Qui vivra verra.

Le concours d'opéra-comique a confirmé les résultats du concours de chant. Un jury sévère, mais juste, a refusé aux comédiens lyriques du sexe masculin toute sorte de prix, les seconds aussi bien que les premiers. Il a donné un premier accessit à M. Petit, qui a chanté et joué avec entrain et rondeur une scène du *Roi l'a dit*, à M. Simard, faible et sans accent dans l'*Attaque du Moulin*, et à M. Morati, insignifiant dans *Mireille*; il a encouragé par un second accessit le début et la bonne volonté de M. Dommier, dans le *Barbier de Séville*. Les récompenses des femmes ont paru moins justifiées. Mme Guionie et Mme Vallandri ont obtenu chacune un premier prix, l'une pour une assez banale interprétation d'*Esclarmonde*, qui ne rappelait que de fort loin la grâce et l'élégance de Sibyl Sanderson, l'autre pour une interprétation fort ordinaire de *Manon*. L'auditoire eût préféré à l'une et à l'autre Mlle Duchêne, qui avait interprété avec énergie et chaleur une scène du *Roi d'Ys*, et Mlle Vix, véhémente et dramatique dans *Cavalleria Rusticana*. Mlle Vix a eu un second prix; Mlle Duchêne qui, au concours d'opéra comique comme au concours de chant, avait eu un second prix l'année dernière, n'a rien eu du tout. Un premier accessit est échu à Mlle Mathieu, dont le morceau de concours n'était pas fort heureusement choisi : elle a pourtant su montrer que son jeu avait les mêmes qualités naturelles de grâce et de finesse que son chant. Des autres je ne dirai rien, parce qu'en vérité je n'ai rien à vous dire... Un incident a égayé ces mornes séances. Dans une scène des *Saisons*, un personnage est entré en s'écriant : « Quel froid! » Et sa partenaire qui le suivait lui a répondu par ces paroles : « Je suis glacée ». L'ironie a paru divertissante à un public bénévole, et réduit à s'amuser de peu.

PIERRE LALO.